AUTONOMIE : JUSQU'À 10 JOURS.

GPS
Bluetooth®
WIFI

235€
DONT 0,07 € D'ÉCO-PARTICIPATION

MONTRE CONNECTÉE VENUS 2
GARMIN
GARANTIE LÉGALE 2 ANS.[1]
Ecran Amoled.
Suivi de la santé et du bien-être.
Musculation avancée.
Analyse avancée et score de sommeil.

5G
6,78" Dimensions
256 Go Stockage
8 Go Mémoire interne

-80€
379,90€[2]
299,90€
L'UNITÉ
DONT 3,05 € D'ÉCO-PARTICIPATION

SMARTPHONE MAGIC7 LITE[4]
HONOR
GARANTIE LÉGALE 2 ANS.[1]
Écran AMOLED.
Double capteur photo : 108+5 Mp avec Intelligence Artificielle.
Batterie : 6600 mAh.
DAS[3] **tête : 0,82 W/kg.**
DAS[3] **tronc : 1,24 W/kg.**
DAS[3] **membres : 2,92 W/kg.**

Bluetooth® WIFI NFC

LE PACK
319€
PRIX PAYÉ EN CAISSE
LE PACK
269€
TICKET E.Leclerc COMPRIS*
DONT 2,15 € D'ÉCO-PARTICIPATION

Ticket E.Leclerc 50€ avec la Carte

PACK MONTRE CONNECTÉE GALAXY WATCH 7 40MM + ENCEINTE JBL GO
SAMSUNG
GARANTIE LÉGALE 2 ANS.[1]
Conseils bien-être avec Galaxy AI.GPS double fréquence.
Fonctions sport et santé avancées.
OS Google avec accès à de nombreuses applications.
Enceinte : Autonomie jusqu'à 7h.
DAS[3] **membres : 0,09 W/kg.**

-50€
399€[2]
349€
DONT 0,26 € D'ÉCO-PARTICIPATION

APPAREIL PHOTO REALISHOT C130
AGFAPHOTO
GARANTIE LÉGALE 2 ANS.[1]
Capteur 13MP.
Ecran tactile amovible.
Autofocus.
Stabilisateur .
Zoom optique X10.
Zoom digital X4.

* Ticket E.Leclerc compris correspond au prix auquel reviendrait le produit en tenant compte du montant du Ticket E.Leclerc crédité sur votre carte de fidélité et utilisable dès le lendemain de son obtention pour les porteurs de la carte de fidélité E.Leclerc. (1) Les produits présentés sont couverts par les garanties légales de conformité (articles L217-3 et suivants du code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivants du code civil). Voir conditions de garanties en magasin. (2) Prix conseillé par la coopérative au(x) point(s) de vente participant à l'opération commerciale (3) Le DAS (débit d'absorption spécifique) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques. Selon la réglementation française, le DAS « tête » et le DAS « tronc » ne doivent pas excéder 2 W/kg et le DAS «membres» 4 W/kg (4) L'usage d'un kit mains libres est recommandé